



AGRESSION

AU QI/QD

Ce lundi 25 septembre 2023 s'est tenue la commission de discipline, qui a été le théâtre d'une agression en série.

À 18 heures, une personne détenue, invitée à comparaître pour des faits de résistance par inertie, a été escortée jusqu'à la salle d'audience.

Durant son trajet, l'énergumène s'est mis à insulter copieusement l'un des collègues en poste, prémices de ce qui allait se passer par la suite.

Une fois arrivé sur place, pas du tout impressionné par « l'oratoire », il a poursuivi ses injures puis s'est mis à gesticuler de façon virulente. Très logiquement, la décision est prise de le réintégrer en cellule disciplinaire tant son comportement ne permettait pas d'amorcer un dialogue apaisé.

Probablement motivé par un sentiment d'inachevé, à l'annonce de ce retrait, il décide de **DISTRIBUER des coups de pieds et coups de poings** à notre collègue, jusqu'alors victime de sa violence verbale.

La réactivité du personnel présent sur les lieux permettra de venir à bout du récalcitrant, mais non sans conséquences :

La **MOLESTATION** ne s'arrêtera pas à notre seul collègue, mais bien à tous ceux qui cherchent à s'en approcher :

**DU BINÔME EN PASSANT PAR L'OFFICIER EN POSTE
JUSQU'AU DIRECTEUR DE DÉTENTION.**

**ÉTRANGE COMPORTEMENT DE CETTE POPULATION QUI N'HÉSITE
PLUS À AGRESSER LE PERSONNEL SANS AUCUNE RAISON !**

**Le bilan est heureusement sans gravité pour ces agents dont le professionnalisme a su les
préserver de potentielles blessures plus graves.**

**IL EST GRAND TEMPS QUE LA BALLE PASSE DANS LE CAMP DE LA
JUSTICE ET QUE L'ADMINISTRATION SE DOTE DE MOYENS
EFFICACES POUR PROTÉGER LES PERSONNELS
DE CETTE VIOLENCE INACCEPTABLE !**

FO Justice félicite le personnel pour sa réactivité et son sang froid sur un secteur sensible et en proie à une recrudescence de la violence.

FO Justice soutient et accompagne les personnels dans ces épreuves rendues traumatisantes par la gradation de cette violence et la multiplicité des agressions.

FO Justice exige un dispositif d'accompagnement et de sécurisation du personnel pour tout mouvement de cette personne détenue jusqu'à son **TRANSFERT** vers une structure adaptée.

